



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Cayenne, le 1^{er} janvier 2015

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA GUYANE
Rue Fiedmond
97300 CAYENNE

L'administrateur général des finances publiques,
directeur régional des finances publiques de la Guyane,

Délégation n° 2015001-0004

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2009 portant création de la direction régionale de la Guyane ;

Vu le décret du 27 mars 2012 portant nomination de M. Jean-Claude HERNANDEZ, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur régional des finances publiques de la Guyane ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 29 mars 2012 fixant au 1^{er} avril 2012 la date d'installation de M. Jean-Claude HERNANDEZ dans les fonctions de directeur régional des finances publiques de la Guyane ;

Décide :

Article 1 : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur mission, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

1. Pour la mission Maîtrise des Risques et Audit :

M François VILLENEUVE, inspecteur principal, responsable de la mission maîtrise des risques et audit.

M Jean-François GIRAUDET, inspecteur, adjoint au responsable de la mission maîtrise des risques.

Audit

Mme Florence BOUVIER, inspectrice principale, chargée de la mission d'audit et de conseil,
Mme Emilie DARDE, inspectrice divisionnaire, chargée de la mission d'audit et de conseil.

Cellule qualité comptable

Mme Nathalie METZEN, inspectrice.

2. Pour la mission politique immobilière de l'Etat :

M François VILLENEUVE, inspecteur principal, responsable de la mission politique immobilière de l'Etat.

3. Pour la mission communication :

M Ruben CHAUWIN, inspecteur, chargé de communication.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

A Cayenne, le 1^{er} janvier 2015

L'Administrateur Général des Finances Publiques,
Directeur Régional des Finances Publiques,

Jean-Claude HERNANDEZ.

